



Le NAF... Nichoir à frelons, à l'atelier

## Mes voisins les frelons

Par Sandra Frus<sup>1</sup>



■ *Des voisins bien tranquilles.* J'ai acheté en novembre 2009 un chalet tout en bois avec un nid de frelons<sup>2</sup> « historique » : en fait, les frelons y construisaient au même endroit un nouveau nid, chaque année, depuis plus de 10 ans. L'ancienne pro-

priétaire n'a jamais cherché à les déloger car « ils ne la dérangent pas ». À vrai dire, j'ignorais tout d'eux jusqu'à ce qu'en 2010 ils reviennent, comme à leur habitude, nicher dans la façade ouest du chalet. Effrayée par leur mauvaise réputation, j'ai d'abord été tentée de les faire exterminer. Mais la

lecture du numéro 92 de *La Hulotte*, m'a fait changer d'avis sur ces insectes. Finalement nous avons vécu une saison paisible dans la proximité des frelons : ils ne nous dérangent pas non plus...

1. 34400 Saint-Christol
2. Frelon européen *Vespa crabro*, Hym. Vespidé (NDLR)



Près du faitage, les frelons ont profité d'un écartement des planches du chalet pour investir les lieux. Comme en atteste ce montant de bois rongé (à droite), ils ont trouvé sur place la matière première nécessaire à la construction de leur nid...

■ **L'expulsion.** Je n'aurais jamais voulu les déloger : nous vivions en bonne entente et j'en venais à les défendre auprès de mes amis humains : leur mauvaise réputation est coriace. Malheureusement, il a fallu envisager des travaux d'isolation sur le chalet et placer un isolant entre les parois intérieure et extérieure du mur, précisément dans l'espace où les frelons avaient niché. Après avoir pris notamment conseil auprès de l'OPIE<sup>3</sup>, nous avons fait les travaux en hiver, en janvier 2011. Effectivement il n'y avait plus personne. Cela a été une grande émo-

3. Merci à Stéphane Jaulin !



À l'été 2013, le nichoir est enfin occupé



Dans l'épaisseur du mur, les vestiges des anciens nids de frelons

tion de découvrir ce travail méticuleux des frelons, et particulièrement fascinant. Cela a été aussi pour moi une source de culpabilité : leur retirer leur logement... Par ailleurs, ce

n'était pas si mal car ils commençaient (les vilains) à sérieusement ronger les planches du chalet, racleant la surface du bois pour fabriquer « la pâte à papier » de leur nid.

■ **La Maison neuve.** Il fallait donc à présent prendre une « mesure compensatoire ». En mars 2011, j'ai décidé de construire, avec les vieilles planches du chalet qui leur plaisaient tant, un nichoir suivant les plans de *La Hulotte* n°95. Je l'ai placé dans un beau chêne, bien orienté sud-ouest, avec un bel espace de dégagement pour leur envol, à 5 mètres de leur ancien emplacement à côté du chalet.

J'ai dû attendre 3 saisons... Ces inconscients sont allés nicher chez les voisins qui les ont fait exterminer sans état d'âme. Et merveille... En juin 2013, ils ont décidé de prendre

logement dans le magnifique NAF (Nichoir à Frelons) que je leur avais dédié. Une véritable satisfaction ! Comme par le passé, nous avons vécu une saison sans encombre. Et même mieux : leur présence nous est utile car ce sont de féroces prédateurs de mouches, dont ils nous débarrassent. Car nous avons des chevaux : source intarissable de mouches... Nous enlèverons chaque hiver l'ancien nid du nichoir en prenant soin d'en laisser quelques fragments au fond, ce qui semble attirer les jeunes reines. Les frelons, chez nous, ont de beaux jours devant eux !



La périlleuse opération de nettoyage du nid. À droite, le marteau donne l'échelle.



Propos recueillis par Bruno Didier

#### Référence

*Le Journal de la reine des frelons*, a été publié par *La Hulotte* en 3 chapitres : *Seule au monde* (n°92, 2009), *Le Château de ma mère* (n°94, 2010) et *Les derniers jours de la classe ouvrière* (n°95, 2010).